

DECRET N°74-100 du 11 avril 1974

portant nomination du Directeur des Renseignements Généraux, du Directeur des Affaires Administratives et du Directeur de la Police Judiciaire à la Direction Générale de la Sécurité Nationale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 octobre 1972 ;
VU le décret N°72-279 du 26 octobre 1972, portant formation du Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;
VU le décret N°72-290 du 9 novembre 1972, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement et le décret N°73-17 du 19 janvier 1973 qui l'a complété ;
VU le décret N°73-376 du 26 décembre 1973, portant organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité ;
Sur proposition du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er :- Sont nommés à la Direction Générale de la Sécurité Nationale en qualité de :

- | | | |
|--|---|--|
| - Directeur des Renseignements Généraux, cumulativement avec ses fonctions actuelles | : | - Lieutenant de Gendarmerie KOUYAMI François, |
| - Directeur des Affaires Administratives | : | - Mr EOUAGNIGNON Norbert, Commissaire de Police, |
| - Directeur de la Police Judiciaire | : | - Mr CHEREGUETTI Isidore, Commissaire de Police. |

.../...

ARTICLE 2 - Le présent décret, qui aura effet pour compter de la date de prise de service des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 11 avril 1974

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de l'Intérieur et
de la Sécurité,

Le Ministre de l'Economie et des
Finances,

Capitaine Michel AIMEPE

Capitaine Janvier ASSOGBA

Ampliatiions : PR 8 MIS 10 DGSN 10 DGAI 2 Intéressés 3 DB-CF-DC 3
Solde 1 Trésor 4 DGI 4.